

FCP de droit français

CALIPSO A

RAPPORT ANNUEL

au 29 décembre 2023

Société de gestion : CARLTON SELECTION
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

CARLTON SELECTION - 25, rue Montbazou - 33000 - Bordeaux

Sommaire

	Pages
1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe (s)	44
Caractéristiques de l'OPC (suite)	45

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Calipso A

Code ISIN : FR0014007T36

OPCVM de droit français respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive 2009/65/CE
Cet OPCVM est géré par Carlton Sélection

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant au fonds Calipso A, vous investissez dans des produits de taux en euros.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans après prise en compte des frais courants. L'indice Euribor à 3 mois est représentatif des taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros, après prise en compte des frais courants. L'indice Iboxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans notées Investment Grade. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC).

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de deux axes : la gestion de la sensibilité du portefeuille et la sélection de titres. Les investissements sont ainsi réalisés sur des titres de créance privés ou publics émis en euros. Les titres de créances peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif avec une limite de 60% pour les certificats de dépôt, 50% pour les billets de trésorerie et Euro Commercial Paper et 100% pour les BMTN et EMTN de « taux » non structurés. Les titres émis par des Etats membres de la Zone Euro peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net dans la limite des contraintes de notation de long terme. Les obligations sont autorisées dans la limite de 100% pour les obligations à taux fixes, à taux variables, indexées sur l'inflation et pour les obligations putables 3 mois avec une maturité maximale de 3 ans. La part des obligations de maturité [24 – 36 mois] est comprise entre [20% - 30%]. Les contrats financiers sur instruments de taux sont autorisés en couverture du portefeuille obligataire. Le fonds possède une exposition « change » exclusivement en « euro ». La fourchette de sensibilité des titres individuels acquis en portefeuille est comprise entre [0 ; 3]. Les pondérations entre les différents titres achetés aboutissent au respect globale du SRR1 du fonds. Les investissements en OPC monétaires sont limités à 10% de l'actif net.

En termes d'exposition sectorielle des investissements, les ratios suivants devront être respectés : maximum de 100% de l'actif net pour le secteur bancaire et de 30% maximum de l'actif net par secteur pour les autres secteurs.

Le fonds est géré dans la fourchette de sensibilité selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro.

La sélection des titres est effectuée à partir de scénarios macro-économiques, d'études crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte entre les titres des émetteurs autorisés pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poors ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's ou jugés équivalents par la société de gestion.

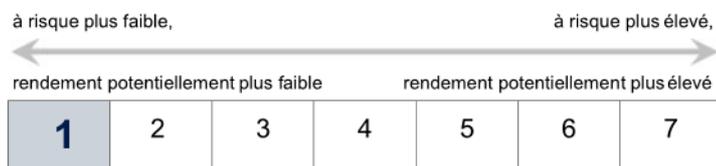
L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander la souscription ou le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, le règlement/Livraison intervenant 2 jours après cette date.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur du fonds.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

I. Politique de gestion

1) Evolution de l'environnement économique et des marchés financiers

L'année 2023 a marqué une continuité dans les politiques monétaires, caractérisées par des mesures restrictives. Suite à plusieurs hausses des taux directeurs, il est prévu que la Federal Reserve (FED) et la Banque Centrale Européenne (BCE) réduisent leurs taux d'intérêt principaux au cours de la fin du premier semestre de 2024. Cette situation représente un défi pour les banques centrales qui doivent ajuster finement leurs taux en fonction de l'évolution de l'inflation.

Les banques centrales ont créé un resserrement monétaire sans précédent, confrontées au choix difficile entre continuer d'augmenter les taux, au risque de nuire à la croissance économique, ou maintenir les taux en l'état, en attendant de mesurer l'impact des hausses successives sur l'économie réelle. Depuis juillet, la FED a opté pour le statu quo en matière de politique monétaire, maintenant ses taux entre 5.25% et 5.5%.

La FED a exprimé sa prudence concernant ses futures orientations dans les mois à venir, afin de contrôler les attentes inflationnistes. Cependant, chaque nouvelle économie décevante et l'impatience des marchés alimentaient des prévisions de baisses rapides des taux, qui ont été rapidement tempérées par les membres du Federal Open Market Committee (FOMC) après septembre.

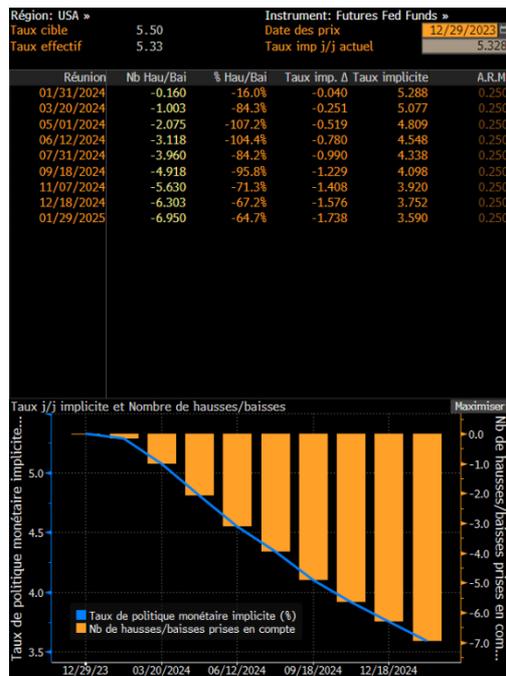
En novembre, l'inflation sous-jacente est descendue à 3.5%, un niveau le plus bas depuis plus de deux ans. Suite à cela, Jerome Powell a donné des signaux positifs aux marchés en confirmant que la FED envisage de réduire ses taux dès 2024.

En conséquence, le secteur financier a connu un rallye en fin d'année, avec des anticipations d'une baisse des taux dès la réunion de mars, estimée à plus de 80% de probabilité, et potentiellement jusqu'à sept réductions tout au long de 2024.



Evolution des taux directeurs américains, un point haut historique

Parallèlement, la Banque Centrale Européenne (BCE) avait annoncé deux augmentations supplémentaires lors de sa réunion de politique monétaire en juillet. Bien qu'elle ait effectivement relevé ses taux en septembre, les réunions suivantes ont abouti à un maintien des taux, laissant le taux de dépôt à 4%, le plus élevé depuis l'introduction de l'euro.

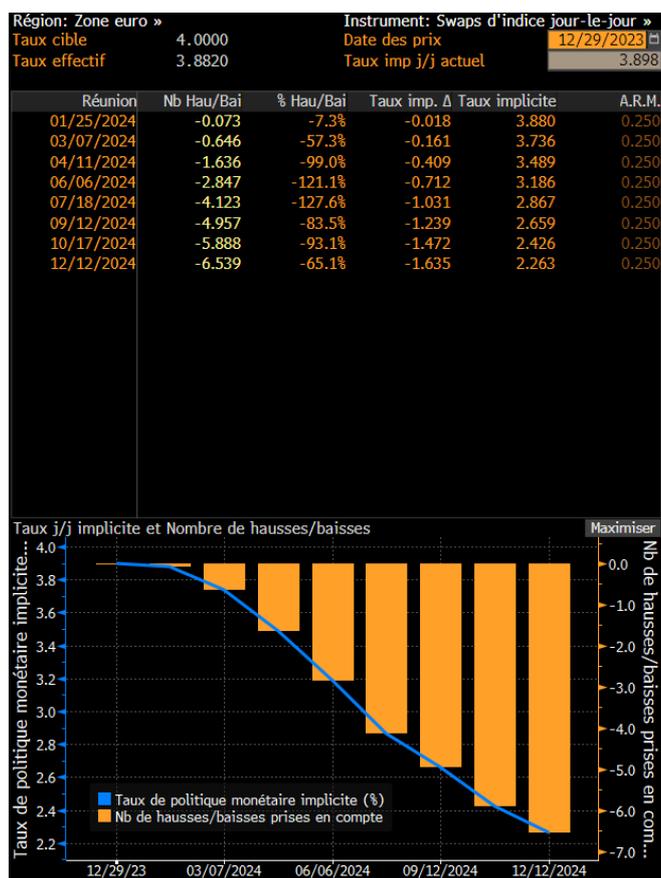


Anticipation des mouvements de taux directeurs américains

Tout comme pour la situation aux États-Unis, la zone euro a également enregistré une baisse significative et plus rapide que prévu de l'inflation. En décembre, l'inflation de base en Europe a été enregistrée à 3.4%. Ces ralentissements, qualifiés de « remarquables » par Isabel Schnabel, ont conduit plusieurs membres de la Banque Centrale Européenne (BCE) à souligner la nécessité de maintenir les taux directeurs à un niveau élevé pendant une période suffisante. L'objectif est de contribuer efficacement à ramener l'inflation vers l'objectif de 2% fixé par la banque.



Evolution des taux directeurs européens



Anticipation des mouvements de taux directeurs européens

Globalement, l'économie mondiale en 2023 montre des signes de ralentissement mais sans susciter d'alarme majeure. Aux États-Unis, le PIB a enregistré une croissance encourageante, passant de 1.9% à 2.5%. Cependant, les indicateurs manufacturiers révèlent un ralentissement, avec un PMI diminuant de 49.4 à 47.9. Le secteur des services, bien qu'ayant connu une baisse en décembre à 50.6, maintient sa dynamique d'expansion.

Le marché du travail américain continue de montrer des signes positifs, avec un taux de chômage en baisse et un ralentissement des pressions salariales. La consommation des ménages reste stable malgré une légère baisse de leur perception de la situation économique depuis l'été dernier. La confiance des consommateurs a augmenté en décembre, atteignant 69.4, bien au-delà des attentes, grâce à la diminution de l'inflation.

Ces facteurs suggèrent un atterrissage en douceur pour l'économie américaine voire un non-atterrissage (no landing). Pour l'économie américaine des sources de stress sont tout de même apparues au sujet du déficit public et du niveau de dette, poussant Fitch à abaisser la note à long terme des États-Unis de "AAA" à "AA+" ; avec une perspective 'Stable'.

En Europe, la situation est moins positive. Les indices PMI de la zone euro indiquent un affaiblissement dans les secteurs manufacturiers et des services. Bien que l'emploi ait montré une forte résilience, il y a eu un ralentissement au troisième trimestre. Néanmoins, l'indice de sentiment économique de la Commission Européenne a légèrement progressé en novembre, en partie grâce à l'amélioration de la confiance des consommateurs. Ces derniers semblent moins préoccupés par l'inflation, mais plus anxieux quant à l'avenir du marché du travail. Malgré une stabilité du taux de chômage dans la zone euro, les attentes des entreprises en matière d'emploi sont en baisse, atteignant leur plus bas niveau depuis le printemps 2021.

En Asie, l'économie chinoise était scrutée par les investisseurs mondiaux, attendant une forte reprise post 0-Covid en Chine. Pourtant celle-ci rencontre des difficultés à rebondir, comme l'indiquent les indices récents. Pour la troisième fois consécutive, l'activité manufacturière a connu une contraction, principalement due à une baisse de la demande, tant sur le plan domestique qu'international. Le secteur des services, quant à lui, montre des signes de stagnation, avec un indice ISM pour les mois de novembre et décembre se maintenant à 49.3, en dessous du seuil de 50 (signifiant une contraction de l'activité). Cette tendance indique un ralentissement notable de l'activité des services en fin d'année, un secteur qui avait pourtant été un moteur clé de la croissance chinoise de janvier à septembre.

Avec ces signes de fragilité économique, la Chine a difficilement réussi à atteindre son objectif de croissance de 5.2% pour 2023, légèrement au-dessus de l'objectif fixé à 5%. Ce taux représente le rythme de croissance le plus faible en 30 ans, à l'exception des périodes impactées par la Covid-19. Le gouvernement chinois a affirmé sa volonté de continuer à soutenir la croissance et l'emploi, avec des injections massives de liquidités par la Banque Centrale Chinoise, notamment via des prêts à un an.

Après deux années difficiles et face à des perspectives économiques plus faibles, aggravées par la crise du secteur immobilier, l'agence de notation Moody's a revu sa perspective sur les notes de crédit du gouvernement chinois, passant de stable à négative, sans pour autant modifier sa note d'émetteur de long terme (A1).

Le secteur immobilier (35% du PIB de manière directe et indirecte) reste un point faible majeur pour l'économie chinoise. Le géant immobilier Evergrande, par exemple, a déclaré faillite aux États-Unis en août 2023. Étant donné l'importance de ce secteur dans l'économie chinoise, le pays devra surmonter ce choc pour se remettre sur le chemin de la croissance.

Point sur les marchés en 2023.

L'année financière a connu des changements de cap importants entre craintes de taux élevés pour plus longtemps, stress sur les banques régionales américaines, et risque de récession. Pour autant l'année s'est terminée sur une note globalement positive, tant sur les marchés obligataires que sur les marchés actions.

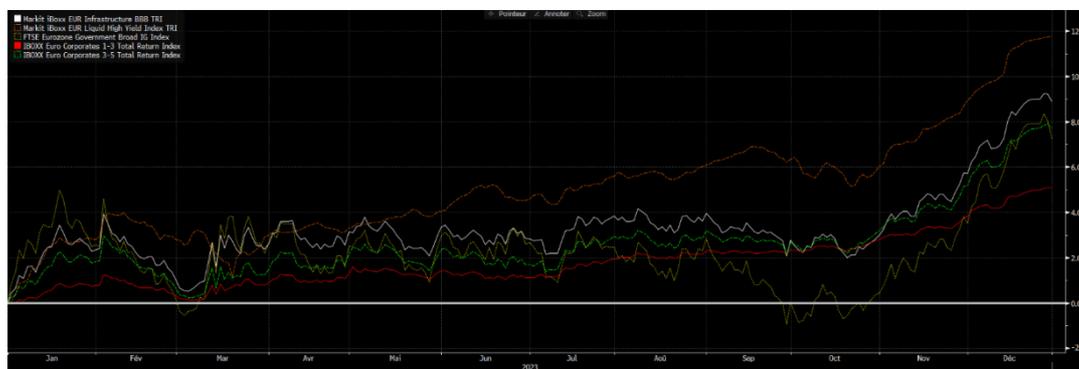
Le marché obligataire, après une année 2022 difficile, a affiché de solides performances en 2023. Par exemple, l'indice obligataire souverain de la zone euro FTSE Euro MTS Global a enregistré une hausse de 7%, un retour notable par rapport à sa baisse de -18% en 2022. Dans le domaine des obligations d'entreprises, tant dans les segments Investment Grade que High Yield, les performances ont été positives. Le iBoxx IG EU a ainsi progressé de près de 9%, tandis que le rendement du iBoxx HY EU s'est approché des +12%, aidé par un fort rallye de fin d'année (détente rapide des taux et compression des spreads de crédit).

Du côté des marchés d'actions, malgré un contexte économique difficile marqué par une politique monétaire restrictive, des tensions géopolitiques et une crise bancaire, l'année a marqué de belles performances. Le S&P 500 aux États-Unis a clôturé avec une performance de +24.23%, tandis que l'Eurostoxx 50 a fini l'année avec une hausse de +19.19%. Le secteur technologique a été particulièrement performant. Le NASDAQ a ainsi enregistré une hausse de +55.13%, principalement grâce aux "7 magnifiques" (Apple, Microsoft, Amazon, Nvidia, Alphabet, Meta et Tesla). L'indice équi pondéré Bloomberg Magnificent 7 a bondi de +107.01% sur l'année.

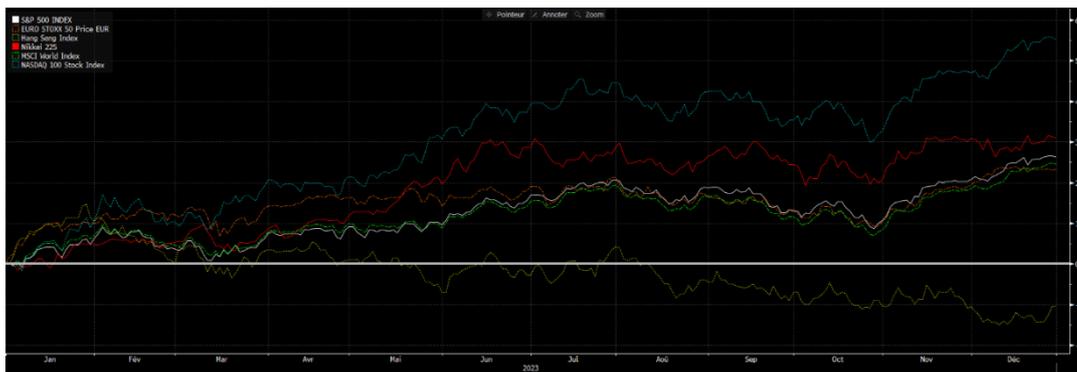
Les secteurs les plus performants ont été les secteurs de croissance (technologie, communications, et consommation discrétionnaire) tandis que les moins performants ont été les utilities, l'énergie et la consommation de base.

En France, le CAC 40 a également bien performé, terminant l'année avec une hausse de 16.52%. Les GRANOLAS (plus grosses valeurs européennes) ont également tiré le marché à l'image des Mag 7 aux États-Unis.

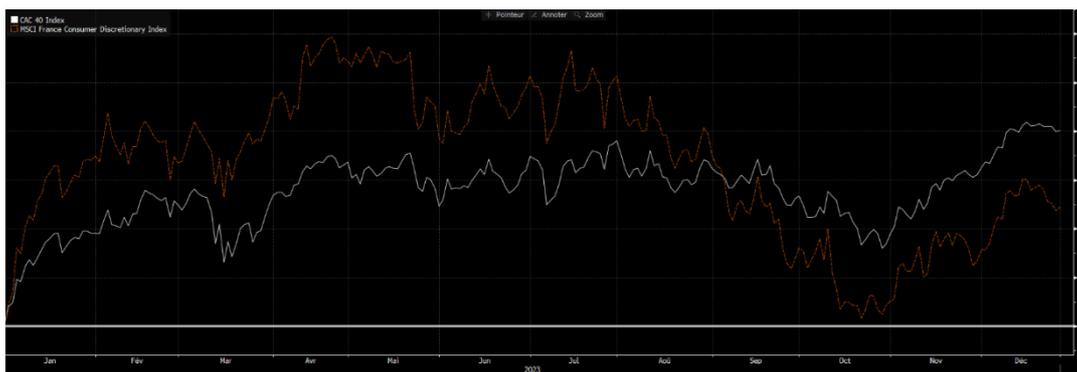
En Asie, le marché chinois (notamment le Hang Seng) a connu une quatrième année consécutive de baisse avec une performance de -10.46%, tandis que le Japon a enregistré sa meilleure performance en dix ans avec un Nikkei à +31.01%, soutenu en partie par la dépréciation de sa monnaie.



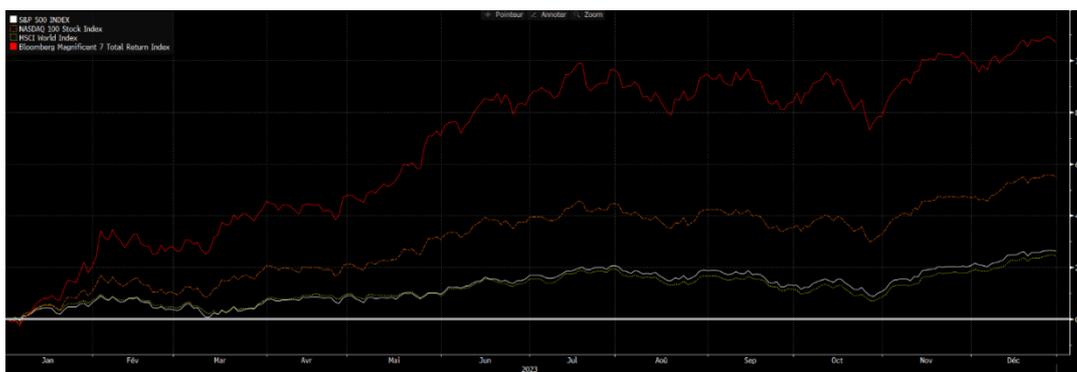
Evolution sur l'année 2023 de l'indice IBOXX IG EU, IBOXX HY EU, FTSE EURO MTS GLOBAL, IBOXX EURO CORP 1-3Y et IBOXX EURO CORP 3-5Y



Evolution sur l'année 2023 du S&P500, de l'EURO STOXX 50, du Hang Seng, du Nikkei 225, du MSCI World et du Nasdaq 100



Evolution sur l'année 2023 du CAC40 et de l'indice MSCI Consumer Discretionary France



Evolution sur l'année 2023 du S&P500, du Nasdaq 100, du MSCI World et de l'indice Bloomberg Magnificent 7

L'année 2023, a été dominée par les performances exceptionnelles des "7 magnifiques", reflétant une forte orientation vers les valeurs technologiques et vers les sociétés les plus importantes en bourse. Cette tendance souligne une perspective à long terme très optimiste pour le secteur de la technologie, en particulier grâce au développement rapide de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, les actifs obligataires, après avoir été quelque peu oubliés par les investisseurs, ont regagné en popularité au sein des portefeuilles au cours de l'année. Cette renaissance des obligations représente une opportunité intéressante à moyen terme. Leur intégration dans les stratégies d'investissement offre aux investisseurs la possibilité de bénéficier de taux fixes élevés sur une période prolongée. Ce renouveau des actifs obligataires illustre l'évolution constante des stratégies d'investissement et la recherche d'un équilibre entre croissance et sécurité dans un contexte de marché en mutation.

2) Politique des OPCVM

• **Nos actes de gestion**

Le portefeuille est un OPCVM d'obligations et autres titres de créances libellés en euro constitué de titres de maturité maximale 3 ans.

La poche [2-3 ans] doit être comprise entre [20%-30%] de l'actif net du fonds.

Il ne peut être investi que sur des titres minimum BBB/Baa2.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans.

Le fonds a adopté une gestion extrêmement active dans un contexte de marché volatile et qui présentait des opportunités historiques. Plus de 200 opérations ont été passées sur l'année dans le but de protéger au mieux les investisseurs tout en capturant l'opportunité unique de taux élevés sur le segment Investment Grade européen court.

La gestion du fonds Calipso A en 2023 a été marquée par une approche stratégique et dynamique, adaptée aux diverses fluctuations du marché dans une année particulièrement chargée en événements et en opportunités.

L'année 2023 s'est caractérisée par des défis économiques et financiers majeurs, incluant des changements dans les politiques des banques centrales, des incertitudes géopolitiques et des fluctuations inflationnistes. Cette période a nécessité une gestion active et une vision claire du scénario macroéconomique, avec un accent particulier sur l'adaptation aux conditions changeantes du marché obligataire.

En janvier, la stratégie du fonds a été définie pour tirer parti des hausses de taux de la BCE. La gestion s'est concentrée sur des placements à très court terme, en parallèle d'investissements sur des échéances de 2 à 3 ans. Cette double approche visait à capturer le rendement attractif des échéances courtes, tout en tirant parti du portage offert par des échéances plus longues. Ainsi, le fonds a acquis des titres comme Unicredito et HSBC, avec des rendements respectifs de 2,48% et 2,33%, et a renforcé ses positions dans la tranche 2-3 ans avec des acquisitions comme BFCM 07/2025 à 3,44%, Barclays 04/2025 à 3,68% et Santander 01/2026 à 3,74%.

Février a été marqué par un ajustement stratégique en réponse à des données d'inflation supérieures aux attentes en Europe et aux États-Unis. Face à la tension sur les courbes de taux, le fonds a liquidé des positions à échéances début 2025, prévoyant un impact potentiel négatif des futures politiques monétaires de la BCE. Les ventes incluaient des positions telles que Santander 01/2025 à 3,36% et Barclays 02/2025 à 3,40%. Parallèlement, des achats se sont concentrés sur des échéances très courtes, comme BP Capital 02/2023 à 2,42% et Crédit Lyonnais 04/2023 à 2,81%. Au 28 février, le fonds a enregistré un taux embarqué de 3,35% et une sensibilité de 0,83 avec un rating moyen A-.

Mars a vu la continuation de cette stratégie opportuniste. Au 31 mars, le fonds a augmenté son taux embarqué à 3,41%, avec une performance de 0,52%. La gestion a continué à renforcer la partie court terme, en ciblant des achats sur des échéances comme WFC 05/23 et ENGIE 05/23. En parallèle, la stratégie a exploité des tensions sur le crédit pour se repositionner sur la tranche 2-3 ans. Des opérations de switch ont été effectuées, notamment avec VW, et de nouvelles émissions comme BMW Finance 04/2025 ont été ajoutées au portefeuille.

Avril a présenté des défis accrus, notamment en raison d'une crise bancaire entraînant un mouvement de "flight to quality". En réaction, le fonds a continué d'ajuster sa stratégie, en privilégiant les titres à taux variables sur des échéances courtes. La fin du mois a vu une préoccupation croissante concernant la solvabilité de certaines banques régionales américaines. Le fonds a réagi en renforçant sa position sur des titres à court terme, tels qu'EDF 1 mois à 3,05%, tout en continuant de sécuriser des taux élevés sur des échéances plus longues.

Plus tard dans l'année, en mai, le fonds a été caractérisé par une préparation active en anticipation des réunions de la FED et de la BCE. Le fonds a vu son taux embarqué augmenter à 3,74%, en conservant une approche opportuniste et sélective. Les investissements sur du court terme ont inclus des billets de trésorerie de grandes entreprises comme Veolia et EDF, tandis que des acquisitions telles que Morgan Stanley 2026 à 4.23% ont été réalisées pour augmenter la maturité moyenne et saisir des taux plus élevés.

Dès le début du second semestre, la gestion a pris un nouveau tournant plus dynamique et concentré sur la capture des opportunités obligataires sur le moyen terme. Le fonds a connu une augmentation significative de son taux embarqué à 4,13% et une sensibilité légèrement plus élevée à 0,92. L'approche consistant à attendre les réunions des banques centrales a permis de réinvestir sur la partie longue (24-36 mois) à des taux très attractifs, avec des acquisitions dépassant 4,30% sur des émetteurs comme Wells Fargo et UBS. L'accent a été mis sur la réalisation de nombreuses opérations d'arbitrage minutieuses, reflétant une stratégie d'optimisation active du portefeuille.

Juillet a vu la poursuite de cette dynamique, avec un focus sur l'optimisation et la diversification du portefeuille dans une stratégie "barbell". Des switchs stratégiques, tels que celui de GlaxoSmith à Arval, ont permis d'augmenter le rendement tout en ajustant légèrement les maturités. La participation à des émissions primaires et l'optimisation de la partie monétaire & cash ont été des éléments clés, permettant d'allier rendement élevé, capture des opportunités obligataires de moyen terme et stabilité du fonds.

L'année a été marquée par une volatilité élevée, même dans les mois habituellement calmes comme en août qui a été marqué par une tension des taux souverains. Dans ce contexte, le fonds a su exploiter ces conditions pour réaliser des investissements à court terme mais surtout a continué de sécuriser des taux fixes élevés sur le long terme. Le fonds a augmenté sa sensibilité à 0,99 et son taux embarqué à 4,24%, en se positionnant avantageusement pour le nouvel environnement de marché caractérisé par des taux ayant atteint leur pic.

L'allocation du fonds est guidée par l'analyse macroéconomique de Carlton Sélection. Dès la fin septembre, qui a été un mois de grande agitation influencé par les décisions et les discours des banques centrales, la gestion a trouvé le niveau de taux sur le marché comme étant extrêmement proche du niveau maximal qui lui était possible d'atteindre. Le fonds a donc profité de ce mouvement pour sécuriser des taux élevés sur le long terme et arbitrer des positions courtes en faveur de maturités intermédiaires. Cette flexibilité a permis au fonds de tirer parti des dernières opportunités de tensions de taux de l'année. La qualité de signature a été maintenue et les exclusions sectorielles, en particulier sur l'immobilier, ont été appliquées de manière rigoureuse.

La fin d'année 2023 a été à l'image de ce que prévoyait notre scénario macroéconomique. Octobre a en effet offert un scénario en deux actes, avec une première moitié du mois marquée par une hausse des taux suivie d'une seconde moitié marquée par une forte détente des taux et donc une appréciation de la valeur des actifs en portefeuille. Le fonds a adapté sa stratégie, réalisant une série d'achats et d'arbitrages opportuns en première partie de mois pour bénéficier de cette évolution du marché. Cette période a été marquée par des investissements stratégiques dans des obligations à taux fixe et une optimisation continue de la structure du portefeuille.

La fin d'année a connu un rallye sur les différentes classes d'actifs avec un repricing des politiques monétaires et des anticipations de baisses de taux rapides en 2024. Le fonds a profité de cette évolution. La stratégie a été centrée sur l'optimisation des titres courts et une allocation opportuniste aux obligations longues. Cette approche a positionné le fonds de manière optimale pour bénéficier d'un environnement de taux en baisse. Décembre a prolongé la tendance de novembre et a clôturé l'année sur une note positive, avec une performance notable du fonds, reflétant une gestion opportuniste et une structure de portefeuille dynamique. La sensibilité du fonds a été légèrement ajustée et les positions conservées ont été optimisées pour tirer profit de la baisse des taux.

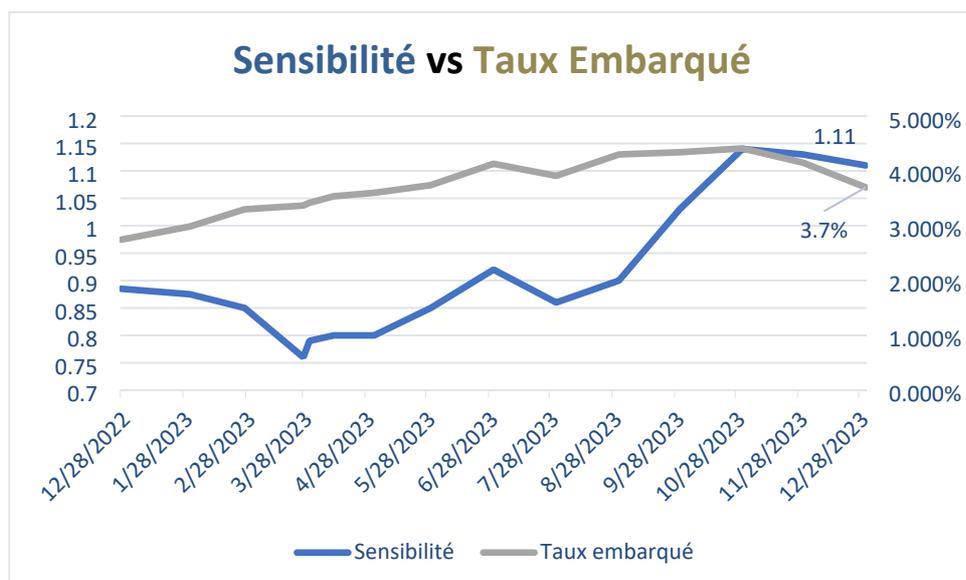
En somme, la gestion de Calipso A en 2023 a été marquée par une constante évolution face aux changements de marché : une première partie d'année incertaine dans laquelle Calipso A était présent sur des papiers courts et variables et une seconde partie d'année, tournée vers la saisie d'opportunités de moyen terme avec l'acquisition de papiers à taux fixes plus longs, l'optimisation de toutes les poches et de nombreux arbitrages. La stratégie a combiné une sélection rigoureuse d'investissements, une réactivité face aux fluctuations du marché, et une approche équilibrée pour maximiser les rendements tout en préservant la qualité de crédit. Cette gestion active et stratégique a permis au fonds de réaliser une performance solide dans un contexte de marché difficile.

Le scénario macroéconomique de Carlton Sélection a été un appui dans nos choix de gestion et a permis de changer la structure du fonds au cours de l'année pour protéger les investisseurs dans les phases difficiles et les exposer pour les années à venir sur des titres de très haute qualité à taux fixe avant les baisses de taux de 2024. Le fonds a mis l'accent sur la saisie des opportunités offertes par les mouvements de marché, mais aussi sur un positionnement de moyen terme avantageux pour nos investisseurs.

Au 31/12/2023, la sensibilité du portefeuille est de 1,11 avec un taux embarqué de 3,71%.

Le portefeuille est constitué de 101 lignes et le rating moyen du fonds est A- selon la méthode baloise.

Evolution de la sensibilité et du taux embarqué sur l'année 2023



Source Carlton Selection

- **La performance et les frais du portefeuille**

En 2023, le portefeuille a enregistré une performance de 4,09% nette de frais de gestion pour la part I et de 2,83% pour la part A (*). Ces performances sont à comparer avec la performance de 2,56 % de l'indice de référence sur la même période.

L'actif net du portefeuille s'établit à 582 715 979,71 € au 29/12/2023.

Les frais courants (réellement prélevés) sur l'année 2023 ont été de 0.06% pour la part I et de 0.39% pour la part A.

(*) part créée le 28/04/2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PALATINE MONET CT I	269 781 650,94	319 433 416,10
PALATINE INSTITUTIONS	124 376 839,51	102 181 604,05
DEUTSCHE BK ZCP 26-09-23	19 809 149,80	20 000 000,00
SYNG FINA NV ZCP 07-12-23	17 781 607,45	17 850 000,00
ENGIE OISEST+0.09% 21-06-23	15 000 000,00	15 000 000,00
SYNG FINA NV ZCP 18-08-23	14 974 435,31	15 000 000,00
VEOL ENVI ZCP 22-06-23	14 958 651,75	15 000 000,00
ACCI FINA FILI ZCP 09-11-23	14 944 406,81	15 000 000,00
VEOL ENVI ZCP 22-05-23	14 925 645,45	15 000 000,00
MORG ST 0.637 07-23	9 895 500,00	16 000 000,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

SELECTION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte annuellement au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Carlton Sélection exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote.

En 2022, Carlton Sélection n'a pas exercé de droits de vote.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La politique de la SGP en matière de critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) n'a pas varié en 2023, à savoir que la SGP ne tient pas compte de ces critères directement dans sa politique d'investissement. Cette décision est expliquée par la nature même du portefeuille qui investit principalement dans des OPC d'autres sociétés de gestion qui prennent en compte l'analyse ESG.

Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure / SFDR »)

Le fonds est catégorisé en fonds dit « article 6 », il n'a pas pour objectif un investissement durable et ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales comme prévu par les articles 8 et 9 du Règlement SFDR, et les investissements ne prennent pas en compte formellement les critères de l'UE pour des activités économiques écologiquement durables.

Compte tenu des caractéristiques géographiques et sectorielles ainsi que de la nature des actifs détenus, les risques de durabilité ne sont pas considérés comme des risques pertinents pour ce fonds par la Société de Gestion. Les risques de perte de valeur des investissements du fonds en raison d'événements environnementaux, sociaux ou de gouvernances sont jugés non significatifs.

Transparence des produits sur la prise en compte des principales incidences négatives (art. 7)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, car compte tenu des caractéristiques géographiques et sectorielles ainsi que de la nature des actifs détenus, les risques de durabilité ne sont pas considérés comme des risques pertinents pour ce fonds par la société de gestion.

INVESTISSEMENT DANS LES OPC GERES PAR CARLTON SELECTION

Au cours de l'exercice, le portefeuille n'a pas investi dans un OPC géré par Carlton Sélection.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode mise en place et appliquée par Carlton Sélection est celle de l'engagement pour le calcul du risque global.

Au 29/12/2023 le risque global du portefeuille était de 0,54%.

Le levier s'élevait à 91,56% selon la méthode de l'engagement et selon la méthode brute.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'article L.533-22 § I du Code monétaire et financier prévoit désormais l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de mettre en place une Politique d'engagement actionnarial en rendant public la manière dont elles intègrent l'engagement des actionnaires dans leur stratégie d'investissement, et de produire un Compte rendu annuel, disponible sur demande.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Dans le cadre de la directive européenne « MIF » (Marché d'Instruments Financiers), entrée en vigueur le 1er novembre 2007, Carlton Sélection a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur simple demande écrite :

Adresse postale : Carlton Sélection 25 Rue Montbazou 33000 Bordeaux

Email : relations-investisseurs@carltonselection.fr

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en place au sein de Carlton Selection est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de portefeuille d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération de Carlton Selection ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les portefeuilles gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération de Carlton Selection revue chaque année. Selon le principe de proportionnalité, Carlton Selection a fait le choix de ne pas avoir de Comité de Rémunération.

Montant des rémunérations versées par Carlton Sélection sur l'exercice 2023:

Le montant total des salaires versés au personnel de Carlton Sélection en 2023 s'élève à 198 788.38€

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice 2023, la répartition est la suivante :

- les dirigeants et gérants financiers : 154 460.27€
- back/middle office: 37 032.01€
- autre : 7 296.10€

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CARLTON SELECTION SAS
25, rue Montbazon
33000 Bordeaux

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

CALIPSO A

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

CARLTON SELECTION

25, rue Montbazon

33000 BORDEAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CALIPSO A relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 23/03/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 179 Cours du Médoc, CS 30008, 33070 Bordeaux Cedex
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 6 août 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Antoine Priollaud

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/12/2023 en EUR

ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	582 720 617,02	549 655 629,01
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	511 074 363,13	500 209 602,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	511 074 363,13	500 209 602,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	49 198 661,63	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	49 198 661,63	
Titres de créances négociables	49 198 661,63	
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	22 447 592,26	49 446 026,93
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	22 447 592,26	49 446 026,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		12 343,33
Opérations de change à terme de devises		
Autres		12 343,33
COMPTES FINANCIERS	26 207,07	2 698 983,76
Liquidités	26 207,07	2 698 983,76
TOTAL DE L'ACTIF	582 746 824,09	552 366 956,10

PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	567 796 047,67	547 038 230,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 270 836,72	-466 436,79
Résultat de l'exercice (a,b)	16 190 768,76	5 766 653,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	582 715 979,71	552 338 447,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	30 844,38	28 508,64
Opérations de change à terme de devises		
Autres	30 844,38	28 508,64
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	582 746 824,09	552 366 956,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 789,90	7 159,47
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 041 666,62	3 812 286,52
Produits sur titres de créances	1 420 083,28	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	16 484 539,80	3 819 445,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 647,40	13 081,67
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 647,40	13 081,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	16 481 892,40	3 806 364,32
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	343 826,07	140 497,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	16 138 066,33	3 665 866,35
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	52 702,43	2 100 787,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	16 190 768,76	5 766 653,59

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture (bid) communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014007T36 - Part I CALIPSO A : Taux de frais maximum de 0,06% TTC

FR001400FBF3 - Part A CALIPSO A : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Frais de surperformance :

Part I : Néant

Part A, Part R : 20% TTC de la performance au-delà de l'indice de référence (80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans), minorée des frais de gestion à condition que la performance soit supérieure à zéro sur la période de référence concernée.

Commission de surperformance :

● Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

● Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

● Indicateur de référence

80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EURIBOR 3 mois.

● Méthode de calcul

o Calculée selon la méthode indiquée,

o Une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans, après imputation des frais de gestion fixes ;
- Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf. exemple ci-dessous)

● Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 20% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent. Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

● Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

● Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1^{er} cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CALIPSO A I	Capitalisation	Capitalisation
Part CALIPSO A AI	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	552 338 447,46	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 270 943,33	556 041 547,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 674 853,60	-1 019 087,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	673 338,91	54 466,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 030 697,91	-451 615,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	86 927,69	51 830,90
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 913 807,50	-6 004 561,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 909 245,97	-6 004 561,53
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 004 561,53	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	16 138 066,33	3 665 866,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	582 715 979,71	552 338 447,46

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	472 394 401,57	81,07
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 679 961,56	6,64
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	511 074 363,13	87,71
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	49 198 661,63	8,44
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	49 198 661,63	8,44
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	472 394 401,57	81,07	10 114 402,00	1,74	28 565 559,56	4,90		
Titres de créances	49 198 661,63	8,44						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							26 207,07	
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	48 857 919,26	8,38	103 384 580,49	17,74	358 831 863,38	61,58				
Titres de créances	49 198 661,63	8,44								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	26 207,07									
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	28 599,34
	Frais de gestion variable	2 245,04
TOTAL DES DETTES		30 844,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-30 844,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CALIPSO A A		
Parts souscrites durant l'exercice	8 088,500	8 179 880,47
Parts rachetées durant l'exercice	-3 693,300	-3 711 337,02
Solde net des souscriptions/rachats	4 395,200	4 468 543,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 395,200	
Part CALIPSO A I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 154,054	5 091 062,86
Parts rachetées durant l'exercice	-1 975,726	-1 963 516,58
Solde net des souscriptions/rachats	3 178,328	3 127 546,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	566 496,114	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CALIPSO A A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CALIPSO A I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part CALIPSO A A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 503,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	2 245,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CALIPSO A I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	337 078,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	16 190 768,76	5 766 653,59
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	16 190 768,76	5 766 653,59

	29/12/2023	30/12/2022
Part CALIPSO A A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	80 959,29	
Total	80 959,29	

	29/12/2023	30/12/2022
Part CALIPSO A I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	16 109 809,47	5 766 653,59
Total	16 109 809,47	5 766 653,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 270 836,72	-466 436,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 270 836,72	-466 436,79

	29/12/2023	30/12/2022
Part CALIPSO A A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 657,75	
Total	-2 657,75	

	29/12/2023	30/12/2022
Part CALIPSO A I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 268 178,97	-466 436,79
Total	-1 268 178,97	-466 436,79

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	552 338 447,46	582 715 979,71
Part CALIPSO A A en EUR		
Actif net		4 524 953,61
Nombre de titres		4 395,200
Valeur liquidative unitaire		1 029,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,60
Capitalisation unitaire sur résultat		18,41
Part CALIPSO A I en EUR		
Actif net	552 338 447,46	578 191 026,10
Nombre de titres	563 317,786	566 496,114
Valeur liquidative unitaire	980,50	1 020,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,82	-2,23
Capitalisation unitaire sur résultat	10,23	28,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 0.375% 06-07-24	EUR	6 000 000	5 897 967,05	1,01
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	14 000 000	14 622 745,25	2,51
VOLKSWAGEN BANK 2.5% 31-07-26	EUR	21 300 000	20 965 286,21	3,60
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	5 500 000	5 717 345,68	0,98
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.0% 06-04-25	EUR	2 000 000	2 031 730,16	0,35
TOTAL ALLEMAGNE			49 235 074,35	8,45
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.01% 15-10-25	EUR	3 500 000	3 292 771,50	0,57
BELFIUS BANK 0.375% 02-09-25	EUR	4 000 000	3 792 240,98	0,64
TOTAL BELGIQUE			7 085 012,48	1,21
CANADA				
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	4 500 000	4 456 666,11	0,76
CAN IMP BK OIEST+0.4% 05-04-24	EUR	10 000 000	10 114 402,00	1,74
ROYAL BANK OF CANADA TORONTO E3R+0.75% 31-01-24	EUR	2 230 000	2 247 487,66	0,39
TOTAL CANADA			16 818 555,77	2,89
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	3 000 000	2 896 124,02	0,50
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	6 000 000	5 900 990,96	1,01
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	1 500 000	1 458 396,99	0,25
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	6 100 000	6 366 657,74	1,10
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	2 000 000	2 015 149,00	0,35
BANCO NTANDER E3R+1.0% 05-05-24	EUR	9 000 000	9 094 623,00	1,56
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	400 000	396 414,36	0,06
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	500 000	487 766,43	0,08
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	3 200 000	3 095 855,21	0,53
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 034 677,81	1,21
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	500 000	489 030,49	0,08
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	7 500 000	7 303 552,05	1,25
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	900 000	929 298,39	0,16
CAIXABANK 0.375% 03-02-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 937 483,01	0,33
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 955 910,38	0,34
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 391 121,31	0,41
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	4 000 000	4 081 892,05	0,71
TOTAL ESPAGNE			57 834 943,20	9,93
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	3 000 000	2 967 409,34	0,51
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	4 000 000	4 037 933,33	0,69
BK AMERICA FIX 07-02-25 EMTN	EUR	66 000	66 658,53	0,01
C 2 3/8 05/22/24	EUR	6 000 000	6 054 031,80	1,04
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	EUR	4 000 000	3 905 983,17	0,67
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	3 000 000	3 069 882,30	0,53
GOLD SACH GR E3R+0.5% 30-04-24	EUR	9 000 000	9 073 695,00	1,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GOLD SACH GR E3R+1.0% 07-02-25	EUR	2 000 000	2 017 254,00	0,35
IBM 0.95 05/23/25	EUR	4 500 000	4 376 160,74	0,75
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 2.103% 08-05-26	EUR	7 000 000	6 933 221,15	1,19
WELL FAR 1.625% 02-06-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 902 678,83	0,84
WELL FAR 2.0% 27-04-26 EMTN	EUR	8 000 000	7 835 886,78	1,34
WELLS FARGO AND 0.5% 26-04-24	EUR	10 285 000	10 205 729,63	1,75
WELLS FARGO AND 1.338% 04-05-25	EUR	6 000 000	5 992 680,00	1,03
TOTAL ETATS-UNIS			71 439 204,60	12,26
FRANCE				
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 988 520,00	0,34
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	6 800 000	6 558 905,81	1,12
ALD 4.375% 23-11-26	EUR	4 400 000	4 526 240,21	0,78
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	12 500 000	12 868 775,96	2,20
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	14 000 000	13 158 740,00	2,26
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	2 900 000	2 809 694,00	0,49
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13-04-26	EUR	4 500 000	4 685 835,61	0,81
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	2 000 000	1 916 185,03	0,33
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.125% 05-02-24	EUR	2 000 000	1 994 933,97	0,34
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	8 100 000	7 791 338,21	1,34
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	11 500 000	11 175 671,72	1,91
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	2 650 000	2 626 338,83	0,45
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 473 096,56	0,25
BNP PARIBAS 2.375% 20/05/2024	EUR	4 052 000	4 087 435,07	0,70
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 728 808,90	0,81
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	1 000 000	966 599,13	0,17
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	13 900 000	13 978 378,86	2,40
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	5 100 000	4 977 846,36	0,85
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	15 000 000	15 508 956,15	2,66
BPCE 3% 19/07/24 EMTN	EUR	5 000 000	5 039 652,46	0,87
CA 1.0% 18-09-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 064 693,85	0,19
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	2 200 000	2 136 583,98	0,36
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.25% 17-05-24	EUR	8 000 000	7 900 062,95	1,36
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	3 600 000	3 536 328,82	0,61
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	13 100 000	13 201 359,90	2,27
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	8 900 000	8 886 600,39	1,52
TOTAL FRANCE			159 587 582,73	27,39
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	4 500 000	4 450 860,00	0,76
TOTAL IRLANDE			4 450 860,00	0,76
ITALIE				
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	1 900 000	1 880 772,00	0,33
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	1 222 000	1 212 467,60	0,21
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	6 000 000	6 180 626,56	1,06
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	9 900 000	10 265 657,31	1,76
TOTAL ITALIE			19 539 523,47	3,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.5% 11-08-25	EUR	1 300 000	1 237 523,14	0,21
TOTAL NORVEGE			1 237 523,14	0,21
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 0.875% 15-01-24	EUR	4 300 000	4 330 669,01	0,75
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	4 000 000	3 905 014,64	0,67
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	6 450 000	6 019 079,92	1,04
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	4 240 000	4 219 099,12	0,72
RABOBANK NEDERLAND 4.125%10-140725	EUR	38 000	39 153,22	
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.125% 28-03-25	EUR	4 000 000	4 070 649,95	0,70
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	13 000 000	13 222 593,03	2,27
TOTAL PAYS-BAS			35 806 258,89	6,15
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	9 140 000	9 346 845,69	1,60
CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	EUR	4 300 000	4 241 548,43	0,73
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	11 300 000	11 141 124,47	1,91
CRED SUI 1.5% 10-04-26 EMTN	EUR	6 000 000	5 804 961,64	0,99
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	12 000 000	11 284 035,62	1,94
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.45% 19-05-25	EUR	1 472 000	1 415 056,52	0,24
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 5.5% 20-08-26	EUR	15 100 000	16 164 205,09	2,77
GSK 1 3/8 12/02/24	EUR	1 250 000	1 225 615,23	0,21
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	1 500 000	1 473 937,42	0,25
NATWEST MKTS 2.0% 27-08-25	EUR	9 815 000	9 632 923,70	1,66
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	78 000	79 417,57	0,02
UBS AG LONDON 0.01% 31-03-26	EUR	3 000 000	2 794 037,87	0,48
TOTAL ROYAUME-UNI			74 603 709,25	12,80
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 0.0% 09-05-24	EUR	5 000 000	4 928 900,00	0,84
TOTAL SUEDE			4 928 900,00	0,84
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	8 500 000	8 507 215,25	1,46
TOTAL SUISSE			8 507 215,25	1,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			511 074 363,13	87,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			511 074 363,13	87,71
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ACCI FINA FILI ZCP 06-02-24	EUR	10 000 000	9 951 699,28	1,71
ACCI FINA FILI ZCP 07-03-24	EUR	15 000 000	14 870 611,05	2,55
ACCI FINA FILI ZCP 08-01-24	EUR	10 000 000	9 988 960,97	1,72
ACCI FINA FILI ZCP 13-03-24	EUR	4 500 000	4 457 577,56	0,76
TOTAL ESPAGNE			39 268 848,86	6,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
VALEO ZCP 27-02-24	EUR	10 000 000	9 929 812,77	1,70
TOTAL FRANCE			9 929 812,77	1,70
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			49 198 661,63	8,44
TOTAL Titres de créances			49 198 661,63	8,44
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	8 503	22 381 213,97	3,84
PALATINE MONET CT I	EUR	2	66 378,29	0,01
TOTAL FRANCE			22 447 592,26	3,85
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 447 592,26	3,85
TOTAL Organismes de placement collectif			22 447 592,26	3,85
Dettes			-30 844,38	
Comptes financiers			26 207,07	
Actif net			582 715 979,71	100,00

Part CALIPSO A I	EUR	566 496,114	1 020,64	
Part CALIPSO A A	EUR	4 395,200	1 029,52	

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Calipso A – Part A

Code ISIN : FR001400FBG3

OPCVM de droit français respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive 2009/65/CE
Cet OPCVM est géré par Carlton Sélection

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant au fonds Calipso A, vous investissez dans des produits de taux en euros.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans après prise en compte des frais courants. L'indice Euribor à 3 mois est représentatif des taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros, après prise en compte des frais courants. L'indice Iboxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans notées Investment Grade. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC).

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de deux axes : la gestion de la sensibilité du portefeuille et la sélection de titres. Les investissements sont ainsi réalisés sur des titres de créance privés ou publics émis en euros. Les titres de créances peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif avec une limite de 60% pour les certificats de dépôt, 50% pour les billets de trésorerie et Euro Commercial Paper et 100% pour les BMTN et EMTN de « taux » non structurés. Les titres émis par des Etats membres de la Zone Euro peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net dans la limite des contraintes de notation de long terme. Les obligations sont autorisées dans la limite de 100% pour les obligations à taux fixes, à taux variables, indexées sur l'inflation et pour les obligations putables 3 mois avec une maturité maximale de 3 ans. La part des obligations de maturité [24 – 36 mois] est comprise entre [20% - 30%]. Les contrats financiers sur instruments de taux sont autorisés en couverture du portefeuille obligataire. Le fonds possède une exposition « change » exclusivement en « euro ». La fourchette de sensibilité des titres individuels acquis en portefeuille est comprise entre [0 ; 3]. Les pondérations entre les différents titres achetés aboutissent au respect globale du SRR1 du fonds. Les investissements en OPC monétaires sont limités à 10% de l'actif net.

En termes d'exposition sectorielle des investissements, les ratios suivants devront être respectés : maximum de 100% de l'actif net pour le secteur bancaire et de 30% maximum de l'actif net par secteur pour les autres secteurs.

Le fonds est géré dans la fourchette de sensibilité selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro.

La sélection des titres est effectuée à partir de scénarios macro-économiques, d'études crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte entre les titres des émetteurs autorisés pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poors ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's ou jugés équivalents par la société de gestion.

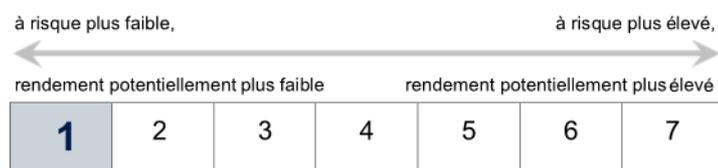
L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander la souscription ou le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, le règlement/Livraison intervenant 2 jours après cette date.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur du fonds.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Calipso A – Part R

Code ISIN : FR001400FBH1

OPCVM de droit français respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive 2009/65/CE
Cet OPCVM est géré par Carlton Sélection

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant au fonds Calipso A, vous investissez dans des produits de taux en euros.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence composite, 80% de l'indice Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporate 1-3 ans après prise en compte des frais courants. L'indice Euribor à 3 mois est représentatif des taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros, après prise en compte des frais courants. L'indice Iboxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans notées Investment Grade. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC).

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de deux axes : la gestion de la sensibilité du portefeuille et la sélection de titres. Les investissements sont ainsi réalisés sur des titres de créance privés ou publics émis en euros. Les titres de créances peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif avec une limite de 60% pour les certificats de dépôt, 50% pour les billets de trésorerie et Euro Commercial Paper et 100% pour les BMTN et EMTN de « taux » non structurés. Les titres émis par des Etats membres de la Zone Euro peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net dans la limite des contraintes de notation de long terme. Les obligations sont autorisées dans la limite de 100% pour les obligations à taux fixes, à taux variables, indexées sur l'inflation et pour les obligations putables 3 mois avec une maturité maximale de 3 ans. La part des obligations de maturité [24 – 36 mois] est comprise entre [20% - 30%]. Les contrats financiers sur instruments de taux sont autorisés en couverture du portefeuille obligataire. Le fonds possède une exposition « change » exclusivement en « euro ». La fourchette de sensibilité des titres individuels acquis en portefeuille est comprise entre [0 ; 3]. Les pondérations entre les différents titres achetés aboutissent au respect globale du SRRI du fonds. Les investissements en OPC monétaires sont limités à 10% de l'actif net.

En termes d'exposition sectorielle des investissements, les ratios suivants devront être respectés : maximum de 100% de l'actif net pour le secteur bancaire et de 30% maximum de l'actif net par secteur pour les autres secteurs.

Le fonds est géré dans la fourchette de sensibilité selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro.

La sélection des titres est effectuée à partir de scénarios macro-économiques, d'études crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte entre les titres des émetteurs autorisés pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poors ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's ou jugés équivalents par la société de gestion.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander la souscription ou le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, le règlement/Livraison intervenant 2 jours après cette date.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur du fonds.